



**Sommaire  
mai 2008**



## **Des possibilités pour tous :**

**Programmes et services offerts  
aux apprenants désavantagés  
ou inadéquatement préparés  
aux études dans les collèges et  
instituts**



## Remerciements

L'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC) tient à exprimer sa reconnaissance aux administrateurs et aux employés des 52 collèges, instituts polytechniques et cégeps pour leur contribution à l'enquête. Malgré un horaire chargé, ceux-ci ont pris le temps de participer aux entrevues réalisées par téléphone et face à face ou de répondre au sondage en ligne. Sans leur collaboration, ce rapport n'aurait pu être réalisé.

Nous remercions particulièrement les membres du sous-comité de l'ACCC, Groupe d'affinité de l'ACCC sur la planification et la recherche institutionnelles, qui ont révisé le questionnaire du sondage et ont offert leurs conseils : Ursala McCloy, Colleges Ontario; Dawn McDonald, Yukon College; Nancy Miyagi, George Brown College; Sousan Rollans, Bow Valley College; Pam Sondhi, Sheridan College; Lynne Wallace, Ontario College Sector Committee for Adult Upgrading.

Les résultats de l'enquête et une version préliminaire de ce rapport ont été présentés afin d'obtenir de la rétroaction au colloque de l'ACCC intitulé « Des possibilités pour tous dans les collèges et instituts canadiens – Programmes et services offerts aux apprenants désavantagés ou inadéquatement préparés aux études » (*There is a Place for Everyone at Canadian Colleges and Institutes - Programs and Services for Disadvantaged and Low-skilled Learners*), qui a eu lieu à Victoria, en Colombie-Britannique entre le 27 et le 29 janvier 2008. L'ACCC désire aussi remercier les participants du colloque pour leurs précieux commentaires et suggestions, qui nous ont permis de clarifier et d'améliorer cette version définitive du rapport.

## Liste des acronymes

AAADD	Academic Assistance for Adults with Developmental Disabilities
ACCC	Association des collèges communautaires canadiens
ACE	Academic and Career Entrance
ALS	Anglais langue seconde
ASL	American Sign Language
CB	Colombie-Britannique
CCP	Comité consultatif des programmes
CLIC	Cours de langue pour les immigrants au Canada
CSC	College Sector Committee
CTSM	Centre de toxicomanie et de santé mentale
EIAA	Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes
EIACA	Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes
ELSA	English Language Services for Adults
EPLA	Enquête sur la participation et les limitations d'activités
ÉPS	Études postsecondaires
ÉRA	Évaluation et reconnaissance des acquis
FBA	Formation de base des adultes
FFC	Focus for Change
FLS	Français langue seconde
FU	Français universitaire
Î.-P.-E.	Île-du-Prince-Édouard
INCA	Institut national canadien pour les aveugles
JET	Job Education and Training
JRT	Job Readiness Training

NSCC	Nova Scotia Community College
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OCISO	Organisme communautaire des services aux immigrants d'Ottawa.
ONG	Organisation non gouvernementale
PAEE	Programme d'aide à l'établissement et à l'emploi
PIB	Produit intérieur brut
RCRPP	Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques
SAM	Speech Assisted Math
SAS	Summer Academic Services
SARAW	Speech Assisted Reading and Writing
SIAST	Saskatchewan Institute of Applied Science and Technology
TOWES	Test des compétences essentielles dans le milieu de travail

**Des possibilités pour tous :  
Programmes et services offerts aux apprenants désavantagés ou inadéquatement  
préparés aux études dans les collèges et instituts**

**Résumé**

Ce rapport est le fruit d'une initiative de recherche en matière de politiques que le conseil d'administration de l'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC) a jugé prioritaire en raison de la demande croissante pour des programmes et services répondant aux besoins des apprenants désavantagés ou inadéquatement préparés aux études.

L'objectif de la présente étude comporte deux volets. Il s'agit d'abord de faciliter le partage de l'information parmi les collèges et instituts concernant les pratiques prometteuses et les leçons apprises en matière de programmes et services destinés aux apprenants désavantagés ou inadéquatement préparés aux études. Le second volet est d'informer les décideurs du rôle important joué par les collèges et les instituts dans les systèmes d'éducation canadiens, particulièrement en ce qui a trait à la nécessité immédiate de répondre plus efficacement aux besoins des Canadiens en matière de littératie et d'éducation des adultes.

Aux fins du présent rapport, le terme « apprenant désavantagé ou inadéquatement préparé aux études » est employé pour désigner les apprenants pouvant être marginalisés, sans emploi ou employés à faible salaire, n'ayant pas terminé leurs études secondaires ou mal préparés pour entreprendre un programme d'études postsecondaires dans un collège ou institut. Dans cette catégorie, on compte les personnes inscrites à un programme d'alphabétisation, de rattrapage scolaire ou de formation de base des adultes, à un programme de préparation ou d'accès au collège ou à un métier.

Dans le cadre de la présente étude, on a procédé à l'examen des ressources et des recherches disponibles en matière de littératie, d'éducation des adultes et de programmes et services destinés aux apprenants désavantagés ou inadéquatement préparés aux études. On a aussi réalisé une enquête auprès d'établissements membres de l'ACCC en effectuant un sondage en ligne et des entrevues. Cinquante-deux collèges et instituts canadiens ont participé à l'enquête, soit plus du tiers des 147 collèges et instituts membres de l'ACCC invités à participer.

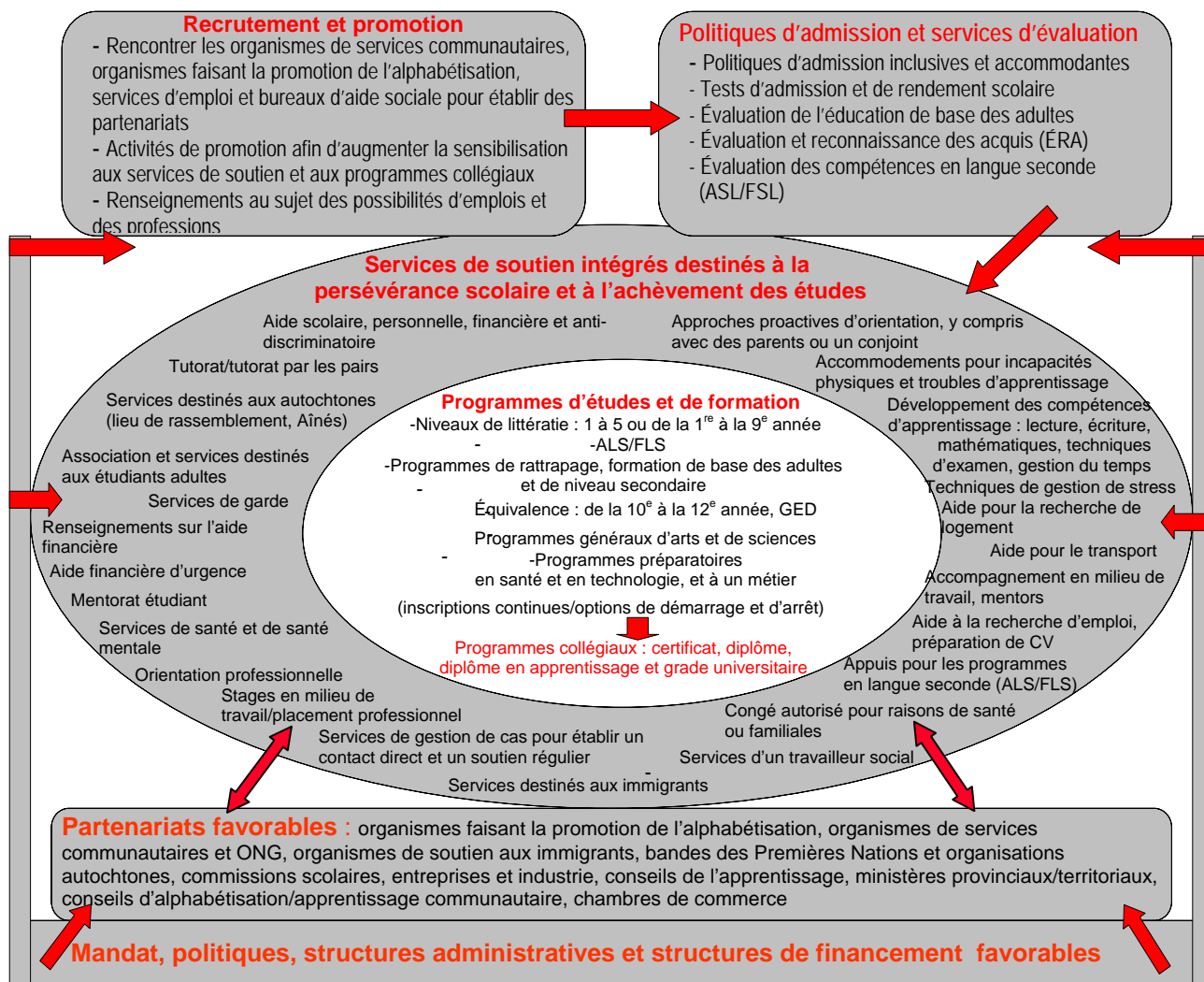
La première partie du présent rapport présente un aperçu de la situation canadienne en ce qui a trait au niveau de scolarité et aux enjeux en littératie, chez les Canadiens en général, puis chez des groupes désavantagés particuliers, comme les autochtones, les immigrants, les populations rurales et les populations vivant en région éloignée, ainsi que les personnes handicapées. Ce survol montre qu'une proportion toujours considérable de la population ne détient pas de diplôme d'études secondaires et qu'une part trop grande de Canadiens, soit 4 adultes sur 10 âgés de 16 à 65 ans, présente des capacités en littératie inférieures aux normes internationales considérées comme essentielles pour être fonctionnel dans la société et l'économie moderne.

**1. Modèle de processus des collèges et des instituts pour la prestation efficace de programmes et de services aux apprenants désavantagés ou inadéquatement préparés aux études**

Les résultats de l'enquête ont permis d'élaborer le modèle de processus présenté ci-dessous. Ce modèle constitue un cadre de référence pour la prestation des programmes et services

destinés aux apprenants désavantagés ou inadéquatement préparés aux études. Il est fondé sur les différentes approches décrites par les collèges et instituts qui ont participé à l'enquête. Il est entendu que chaque collège et institut n'offrent pas toute la gamme des services et programmes décrits dans le modèle de processus. En effet, chaque établissement adapte son approche en fonction des besoins spécifiques des apprenants des communautés et régions qu'il dessert et selon les ressources dont il dispose.

**Modèle de processus des collèges et des instituts pour la prestation efficace de programmes et de services aux apprenants désavantagés ou inadéquatement préparés aux études**



## 2. Recrutement et promotion dans le cadre des programmes et services destinés aux apprenants désavantagés ou inadéquatement préparés aux études

La promotion et le recrutement sont essentiels pour accroître la visibilité des différents programmes et services offerts à cette clientèle dans les collèges et instituts. Le rapport fait état des moyens employés par les collèges et instituts pour faire la promotion de leurs programmes et services :

- moyens externes, par la publicité et la diffusion de matériel promotionnel, de même que par des activités de sensibilisation et l'établissement de liens avec des organismes communautaires partenaires, des employeurs et des bailleurs de fonds;
- moyens internes, par des services d'orientation destinés aux nouveaux étudiants, par des réunions de personnel visant à favoriser la coordination entre les programmes de rattrapage scolaire et d'alphabétisation et les départements d'études postsecondaires, de même qu'avec les services aux étudiants.

## 3. Obstacles rencontrés par les apprenants désavantagés ou inadéquatement préparés aux études en ce qui a trait à l'accès aux programmes de formation et d'études et à l'achèvement des études collégiales

Le rapport examine les obstacles rencontrés par les apprenants désavantagés ou inadéquatement préparés aux études, selon le point de vue des administrateurs de collèges ou d'instituts et du corps professoral travaillant auprès de ces apprenants. Cette analyse permet de tracer un portrait plus précis de ces apprenants et de saisir l'importance de mettre en place des programmes d'études et de formation spécifiques et des services de soutien intégrés. Les types d'obstacles relevés par les répondants au sondage comprennent notamment :

- **les processus de demande et d'admission**, qui sont souvent lourds, difficiles à comprendre et longs. La situation est encore plus problématique maintenant que ces processus sont pour la plupart en ligne. En effet, plusieurs apprenants désavantagés ou inadéquatement préparés aux études n'ont pas facilement accès à des ordinateurs et à l'Internet ou manquent les compétences techniques et les capacités de lecture et d'écriture nécessaires pour remplir les formulaires en ligne;
- **le manque de sensibilisation et d'information** sur les modalités d'admission aux programmes des collèges et instituts et sur la possibilité d'obtenir des équivalences de cours secondaires dans un collège;
- **les obstacles liés à l'apprentissage et aux compétences**, comme de faibles capacités en littératie, la préparation inadéquate aux études, un sens faible de l'organisation et le manque d'habiletés pour l'étude, les examens, la gestion du temps et les compétences essentielles;
- **les problèmes et défis personnels**, car plusieurs apprenants sont intimidés par l'éducation postsecondaire, souffrent d'un manque d'autonomie sociale et de confiance, et peuvent aussi être affectés par des problèmes de santé physique ou mentale, ou des dépendances;
- **l'accès aux transports**, en particulier chez les apprenants habitant des zones rurales;
- **les incapacités**, car les apprenants handicapés font souvent face à plusieurs obstacles. En effet, plusieurs disposent d'une faible autonomie sociale et certains hésitent à reconnaître et à révéler leurs problèmes, et à utiliser les services qui leur sont offerts;
- **l'accès aux services de garde et à un logement convenable, et la coordination des responsabilités liées à la famille, aux études et au travail**, qui représentent des obstacles à l'accès des apprenants aux études et à leur persévérance scolaire;

- **l'absence ou l'insuffisance de ressources financières**, parce que plusieurs apprenants ignorent comment obtenir de l'information sur les sources d'aide financière ou comment gérer un budget en vue de payer les dépenses liées aux études et aux frais de subsistance.

#### 4. Services d'évaluation

La majorité des établissements répondants (85 %) ont indiqué qu'ils offrent des services d'évaluation expressément pour l'admission aux programmes de rattrapage scolaire et aux programmes de formation de base des adultes. Puisque les programmes de rattrapage scolaire destinés aux adultes sont généralement modulaires et fondés sur l'apprentissage personnalisé, les évaluations permettent aux apprenants d'entreprendre leurs études au niveau approprié. Les collèges et instituts offrent également des services d'évaluation générale et de rendement scolaire aux étudiants adultes qui font une demande d'admission aux programmes d'études postsecondaires, comme l'ont indiqué 79 % des répondants. L'évaluation et la reconnaissance des acquis (ÉRA) représentent toujours une part importante des services d'évaluation offerts dans les collèges et instituts, comme l'ont indiqué 65 % des établissements interrogés. En outre, plus de la moitié des établissements répondants (58 %) ont indiqué qu'ils offrent l'évaluation de l'anglais langue seconde ou du français langue seconde. Ce service profite grandement aux étudiants étrangers et aux étudiants immigrants qui fréquentent les collèges et instituts pour le perfectionnement des leurs compétences linguistiques ou en vue d'être admis dans un programme d'études postsecondaires menant à une carrière ou dans un programme technique.

#### 5. Services de soutien intégrés aux étudiants

Le terme « service de soutien intégré aux étudiants » est employé dans le présent rapport pour rendre compte de la nécessité d'offrir des services intégrés qui répondent de manière globale aux besoins des apprenants désavantagés. Comme le montre la figure 7, *Modèle de processus des collèges et des instituts pour la prestation efficace de programmes et de services aux apprenants désavantagés ou inadéquatement préparés aux études*, les collèges et instituts ont fait état d'une variété de services qui devraient être offerts directement par l'établissement, ou suite à une orientation vers des organismes communautaires, des services sociaux ou des services de santé partenaires. Ces services sont importants pour les apprenants inscrits aux programmes de rattrapage scolaire et préparatoires, mais ils sont aussi essentiels au soutien des apprenants inscrits à un programme d'études postsecondaires qui pourraient être aux prises avec des enjeux personnels, des problèmes de santé physique ou mentale, un trouble d'apprentissage ou une incapacité physique, ou qui pourraient disposer de ressources financières insuffisantes

Les apprenants de cette clientèle font aussi face à des obstacles qui les empêchent d'accéder à ces services de soutien. Plusieurs se sentent intimidés par l'environnement collégial, ont peur de demander de l'aide ou ignorent tout simplement l'existence de tels services. En ce qui a trait à l'amélioration de la prestation des services de soutien et à la levée des obstacles à l'accès à ces services rencontrés par les apprenants, les collèges et instituts ont souligné l'importance de mettre de l'avant des processus plus flexibles et proactifs visant à accroître la sensibilisation des apprenants aux services offerts. Les établissements ont aussi souligné l'importance d'offrir de l'orientation et de la formation au corps professoral et au personnel des collèges et instituts

sur le dépistage des apprenants à risque et sur les services vers lesquels ceux-ci devraient être orientés. De telles activités permettraient aussi d'améliorer la prestation des services.

## 6. Programmes d'études et de formation

Le rapport décrit les types de programmes d'études et de formation suivants, qui sont offerts par les collèges et instituts et conçus spécifiquement pour répondre aux besoins des apprenants désavantagés ou inadéquatement préparés aux études. Il faut également noter que plusieurs apprenants désavantagés sont déjà inscrits à un programme d'études postsecondaires. Les collèges et les instituts identifient ces apprenants et répondent à leurs besoins par l'entremise des services de soutien intégrés.

- **Programmes d'alphabétisation et formation de base**

Une proportion importante des établissements du pays offre des programmes d'alphabétisation et de formation de base, tel que confirmé par 60 % des établissements d'enseignement interrogés. Les programmes d'alphabétisation décrits dans le présent rapport s'adressent aux apprenants nécessitant un rattrapage de 9<sup>e</sup> année ou moins. Selon la région, les cours d'alphabétisation peuvent être offerts directement sur le campus du collège ou de l'institut, ou par l'entremise d'un partenariat avec des organismes communautaires faisant la promotion de l'alphabétisation. Les méthodes d'enseignement sont diverses et peuvent prendre la forme de l'enseignement dirigé en classe par le professeur, du tutorat individuel ou de l'apprentissage assisté par ordinateur, notamment.

- **Programmes de rattrapage scolaire et formation de base des adultes**

Les programmes de rattrapage scolaire et la formation de base des adultes offerts dans les collèges et instituts permettent à plusieurs apprenants n'ayant pas terminé leurs études secondaires ou à qui il manque des préalables pour accéder aux programmes postsecondaires de faire la transition entre les niveaux secondaire et postsecondaire. Tous les collèges et les instituts interrogés (soit 88 % des répondants), à l'exception de ceux du Québec, ont indiqué qu'ils offrent des programmes de rattrapage scolaire ou de formation de base des adultes qui donnent l'occasion aux apprenants d'obtenir les équivalences de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année. Au Québec les programmes de rattrapage scolaire tombent sous la responsabilité exclusive des commissions scolaires.

Une des caractéristiques les plus courantes de ces programmes de rattrapage est qu'il est possible de s'y inscrire à tout moment durant l'année scolaire. Les collèges et instituts interrogés ont souligné l'importance d'offrir aux apprenants désavantagés la possibilité d'interrompre et de reprendre leurs études. Ainsi, s'ils éprouvent des problèmes personnels, familiaux ou liés à la santé, ils pourront interrompre leurs cours et reprendre où ils étaient rendus. Les résidents des provinces et territoires qui offrent ces programmes sont généralement exemptés de frais de scolarité.

- **Programmes préparatoires au collège**

Les programmes préparatoires au collège incluent tous les autres programmes qui préparent les apprenants à entreprendre des études postsecondaires professionnelles, techniques ou d'apprentissage, ou à suivre un programme de passage à l'université ou menant à un grade. Ces programmes diffèrent des programmes de rattrapage scolaire pour adultes décrits précédemment, car ils sont habituellement conçus pour des apprenants qui ont déjà obtenu leur diplôme d'études secondaires ou une équivalence,

mais à qui il manque certains préalables pour pouvoir s'inscrire au programme de formation professionnelle ou technique de leur choix.

On compte parmi ces programmes, les programmes généraux d'arts et sciences qui sont offerts dans des établissements d'enseignement de certaines régions, ainsi que des « programmes préparatoires », des programmes de « soutien » ou des programmes « d'accès », qui sont offerts dans les collèges et instituts partout au pays dans divers domaines comme la santé, la technologie ou la préparation à un métier. Le rapport présente des exemples de ces programmes offerts par les collèges et instituts partout au pays.

- **Programmes spécialement conçus pour les étudiants handicapés ou ayant des besoins particuliers**

Les collèges et instituts offrent aussi des programmes de rattrapage scolaire et de préparation à l'emploi conçus pour les apprenants atteints d'incapacités précises ou ayant des besoins particuliers comme les personnes sourdes ou malentendantes, les personnes souffrant d'une déficience visuelle ou celles qui présentent des déficiences développementales ou des troubles d'apprentissage. Le rapport présente les programmes dont les collèges et instituts ont fait état dans le cadre de l'enquête.

- **Programmes d'apprentissage de l'anglais ou du français langue seconde**

Un peu plus du tiers des établissements d'enseignement interrogés ont fait état de programmes d'apprentissage de l'anglais ou du français langue seconde offerts pour répondre aux besoins des apprenants désavantagés ou inadéquatement préparés aux études. Ces programmes s'adressent principalement aux étudiants immigrants qui ne possèdent pas les aptitudes linguistiques suffisantes en anglais ou en français et dont les chances d'accéder au marché du travail canadien sont limitées par cette barrière linguistique.

- **Programmes préparatoires à une carrière et à l'emploi**

Le rapport présente également les programmes préparatoires à une carrière et à l'emploi qui permettent aux apprenants d'acquérir une formation préparatoire à l'emploi et une formation relative à une profession, incluant la formation linguistique se rapportant à une profession pour les nouveaux immigrants, la formation sur les compétences de base en milieu de travail, la formation préparatoire à une carrière et le développement de compétences en milieu de travail. Certains collèges et instituts ont mentionné des programmes intégrés combinant le rattrapage des compétences de base, l'expérience en milieu de travail et la formation particulière à un emploi. D'autres ont indiqué que la formation préparatoire à l'emploi est intégrée dans les programmes de formation professionnelle ou technique.

## 7. Sources et défis de financement

Les établissements interrogés ont indiqué que le financement représente le défi le plus important qu'ils ont à relever. En effet 81 % d'entre eux ont indiqué qu'il s'agit d'un défi important. Le rapport effectue un survol des sources et des défis de financement mentionnés par les collèges et instituts relativement à l'offre de programmes et services destinés aux apprenants désavantagés ou inadéquatement préparés aux études. Il est aussi question des sources d'aide financière offerte aux apprenants et des défis auxquels ceux-ci font face quant à l'accès à cette aide financière.

- **Sources de financement pour l'élaboration et la prestation de programmes et services**

Les collèges et instituts accèdent le plus souvent à du financement destiné au développement et à la prestation de programmes et services offerts à cette clientèle par l'entremise de programmes des gouvernements provinciaux et territoriaux, mais aussi des ministères fédéraux, comme Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSC), Citoyenneté et Immigration Canada et le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada. Selon l'avis général, les établissements ne disposent pas des ressources et du financement suffisants pour assurer la prestation efficace des programmes et services de soutien et répondre à la demande des collectivités. La plupart des collèges et instituts doivent rechercher des sources de financement externe pour tenter de couvrir les coûts de ces programmes. Cependant, les établissements doivent en règle générale s'en remettre à des sources de financement fragmentées et à des modèles de financement destinés aux projets à court terme, qui n'assurent pas un financement stable. Les établissements interrogés ont aussi souligné que l'offre de programmes et services destinés aux apprenants désavantagés entraîne des coûts plus élevés, en raison de la complexité des besoins des apprenants et du rapport élèves-enseignant plus faible qu'il est nécessaire d'établir.

- **Sources d'aide financière destinée aux apprenants et défis en la matière**

Les apprenants peuvent obtenir de l'aide financière par l'entremise de divers programmes des gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéraux d'aide sociale, d'assurance-emploi, ainsi que de programmes destinés spécialement aux apprenants de groupes sous-représentés comme les Autochtones, les immigrants et les personnes handicapées. Cependant, plusieurs apprenants éprouvent de la difficulté à accéder à cette aide financière en raison de la complexité des systèmes implantés et des restrictions imposées dans le cadre de plusieurs programmes offerts. Par exemple, plusieurs programmes provinciaux, territoriaux et fédéraux sont axés sur l'emploi ou sur les études postsecondaires. Les apprenants qui doivent entreprendre leurs études par des cours d'alphabétisation ou de rattrapage scolaire n'y sont souvent pas admissibles.

## 8. Politiques et structures institutionnelles

Le rapport présente un survol des politiques et structures considérées par les collèges et instituts comme les plus favorables au développement et à la mise en œuvre des programmes et des services offerts aux apprenants désavantagés ou inadéquatement préparés aux études, par exemple :

- des **politiques et procédures d'admission favorables**, qui sont essentielles pour faciliter l'accès des apprenants à leur programme, et qui peuvent prendre la forme d'un guichet unique où il est possible d'obtenir des services plus personnalisés, si nécessaire;
- des **services d'évaluation**, car les collèges et instituts disposent généralement de leur propre service d'évaluation, qui les assiste dans le placement des apprenants dans les programmes appropriés, particulièrement pour les étudiants adultes, ceux qui n'ont pas terminé leurs études secondaires et ceux dont la formation n'est pas reconnue au Canada. Il est préférable de procéder à une évaluation individuelle initiale pour les apprenants adultes en rattrapage scolaire. Les services d'évaluation et de reconnaissance des acquis représentent une part importante des services d'évaluation des collèges et instituts. Certains établissements offrent l'évaluation des acquis de façon plus intégrée en centralisant le service dans les programmes de rattrapage scolaire pour adultes;
- des **services aux étudiants** efficaces et des services de soutien bien intégrés à tous les apprenants, pour lesquels il est nécessaire d'aménager un centre unique des services aux étudiants qui soit visible et facilement accessible sur le campus
  - a) **des structures et services institutionnels coordonnés et intégrés**, qui servent à assurer la prise en charge globale des besoins des apprenants. Ils facilitent la transition des apprenants entre les programmes de rattrapage scolaire et les programmes postsecondaires, en offrant, par exemple, des options de crédits doubles grâce aux partenariats entre collèges et écoles secondaires, ainsi que des possibilités de transition entre les programmes d'alphabétisation, les programmes de rattrapage scolaire et les programmes postsecondaires.

## 9. Leçons apprises et orientations futures

Les collèges et instituts ont indiqué les leçons qu'ils avaient apprises quant aux moyens à mettre en œuvre pour répondre aux besoins des apprenants désavantagés, et concernant l'amélioration des programmes, des services de soutien, des structures et des compétences des enseignants et des employés travaillant auprès de cette clientèle. Les établissements ont appris qu'ils doivent offrir des services plus personnalisés tenant compte de l'expérience de vie des apprenants et des obstacles qui rendent leurs études postsecondaires et leur formation difficiles ou en apparence impossibles. Les établissements ont aussi appris que le succès des programmes destinés à cette clientèle est tributaire d'un engagement ferme à long terme à offrir une combinaison de services de soutien intégrés et de programmes spécialisés qui répondent le mieux aux besoins des groupes particuliers d'apprenants désavantagés.

Les collèges et instituts anticipent une augmentation de la demande pour ce type de programmes. Ils s'attendent à devoir concevoir d'autres programmes pour répondre à la demande. Des approches intégrées associant l'alphabétisation, le rattrapage scolaire et l'enseignement postsecondaire à la formation préparatoire à l'emploi et aux services de soutien adéquats sont essentielles pour faciliter les transitions et pour améliorer les chances de réussite. Les services aux étudiants doivent être fondés sur des stratégies plus proactives qui sollicitent la participation de l'apprenant dès le début de son cheminement scolaire et qui assurent son suivi pour faciliter sa transition vers le marché du travail.

Les résultats de l'enquête montrent que la plupart des collèges et instituts aimeraient diversifier les options offertes aux apprenants désavantagés, de même que continuer à collaborer avec leurs partenaires dans la communauté pour améliorer l'accessibilité à l'apprentissage et rendre les environnements d'apprentissage plus inclusifs et accommodants.